



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 octobre 2003
Français
Original: anglais

Note du Président du Conseil de sécurité

Au dernier paragraphe de la déclaration du Président du Conseil de sécurité datée du 4 avril 2003 (S/PRST/2003/3), le Conseil invitait le Comité contre le terrorisme (CCT) à « continuer à lui rendre compte de ses activités à intervalles réguliers et [exprimait] son intention de revoir la structure et les activités du Comité au plus tard le 4 octobre 2003 ».

À la suite de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, il a été décidé que la structure et les activités du CCT seront revues plus tard, dans le courant du mois d'octobre. M. Inocencio Arias (Espagne), Président du CCT, rendra compte au Conseil des activités du Comité à cette occasion.

D'ici là, toutes les autres dispositions prises dans la déclaration du Président seront maintenues.

